

CASTANET

www.castanet-tolosan.fr

Lien

BULLETTIN MUNICIPAL DE CASTANET-TOLOSAN

Fleurissement, Castanet obtient le 1^{er} prix !

Primée au concours
Villes et Villages fleuris

5 > 7

n° 96

AVRIL 2015



CASTANET
TOLOSAN

Saison de rue !



La famille vient en mangeant

16 mai - 16h

*Je vais lui en mettre
du Johnny Rotten*

6 juin - 17h

Graceland

12 juin - 21h

L'escargot marteau

20 juin - 21h

Furieuse tendresse

2 juillet - 20h30

ça Rue
dans les blanc'Arts

Renseignements
et réservations sur
www.castanet-tolosan.fr

5 > 7



sommaire

4 courrier du Maire

5 vie de ville

1^{er} prix au concours Villes et Villages Fleuris
Renouvellement urbain Camus-Souleillade et
arrivée du haut-débit aux Fontanelles

10 vie municipale

Actualité du Conseil municipal
Expression des groupes politiques
Budget 2015

13 intercommunalité

Redevance incitative, c'est pour bientôt!

14 ça bouge à Castanet

Événements

Printemps des plantes

Carnaval

Médailleurs de la Ville 2015

Récompenses du prix associatifs
de Coca-Cola Entreprise

Culture

« Hiroshima mon amour », histoire
d'un spectacle accessible aux sourds
et malentendants

Sport

Portrait de Sylvie Vaquier, joueuse de billard



CASTANET
TOLOSAN

■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: A. Lafon ■ RÉDACTEUR EN CHEF P. Guzacq
■ COMITÉ DE RÉDACTION B. Armandary, M.-L. Chauvin, A. Fournié, B. Hébrard
de Veyrinas, V. Maury, M. Mauro, P. Paris, G. Rieunau ■ RÉDACTION S. Audouy, C.
Forestier-Karsenti, ■ Secrétariat de Rédaction/Interface Web E. Llantia ■
Mairie de Castanet-Tolosan 29, avenue de Toulouse, BP82505, 31325 Castanet-
Tolosan cedex, tél.: 05 62 71 70 40, fax: 05 62 71 70 41 ■ CRÉDIT PHOTO
V. Laratta ■ CRÉATION Ogham ■ IMPRESSION Imprimerie Delort ISO 14001, ZI de
Vic, 2-4, rue de l'Industrie, 31320 Castanet-Tolosan ■ TIRAGE 7000 ex. sur papier issu
de forêts durablement gérées ■ Dépôt légal



13



14 - 15



16 - 17



l'édito

Castanet-Tolosan, ville fleurie !

Pour sa deuxième année de participation au concours départemental Villes et Villages Fleuris, la commune a remporté le premier prix. Cette distinction vient couronner la qualité du fleurissement et récompense la collectivité pour ses actions en matière de développement durable. Je suis donc particulièrement fier de ce prix qui souligne notre engagement politique en faveur de l'environnement. En effet, notre Municipalité a depuis longtemps fait le choix d'une gestion différenciée des espaces verts, le choix du zéro phytosanitaire, le choix de réduire la consommation de l'eau, le choix de mener des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes et le choix de protéger le patrimoine arboré de la commune. Je profite de ces quelques lignes pour souligner l'investissement du service Cadre de Vie. Que l'ensemble des agents soient ici remerciés pour le travail de qualité qu'ils accomplissent au quotidien.

Si les 58 hectares d'espaces verts façonnent notre cité en une ville où il fait bon vivre, l'habitat y participe également. Pour cela nous menons depuis 14 ans une **politique volontariste en matière de renouvellement urbain et de mixité sociale**. Politiques grâce auxquelles aujourd'hui la commune compte plus de 20 % de logements sociaux, avec un parc HLM principalement composé d'habitats neufs ou rénovés en formes collective et individuelle. Dernier exemple

de cette dynamique, l'actuelle opération de requalification urbaine menée dans le quartier des Fontanelles. Vous découvrirez dans ce Castanet lien les détails de cette opération de construction-démolition. Projet ayant récemment permis à la commune d'obtenir la seconde place dans la catégorie *Ville de demain* du concours Dépêche du midi « Où vit-on le mieux en Haute-Garonne ».

Arrivée du haut débit aux Fontanelles !

C'est l'une des bonnes nouvelles du printemps pour les habitants du quartier qui pourront prochainement bénéficier d'un Internet haut débit. Garantir une égalité dans l'accès et l'usage aux TIC doit être une priorité politique dans le monde actuel. Pour cela, la Mairie a dû se substituer aux opérateurs privés afin de proposer une solution pérenne aux 1 550 foyers qui rencontraient d'importants problèmes de connexion Internet.

Le printemps est une saison festive avec le Carnaval et le Printemps des plantes. Deux manifestations qui ont marqué ce mois de mars et qui rassemblent au-delà de nos frontières communales ! D'avril à juillet, d'autres grands événements attendent les Castanéens, comme les spectacles de la saison de rue, le festi'jeunes, le fête locale ou la fête de la musique.

**Technologies de l'Information et de la Communication*

Arnaud Lafon
Maire de Castanet-Tolosan



Transport pour les plus de 65 ans

Toulousaine depuis toujours, j'ai déménagé en 2014 pour habiter cette jolie commune de Castanet-Tolosan. Je suis très heureuse de vivre ici. Néanmoins, j'ai été surprise d'apprendre que vous ne pratiquiez pas la gratuité des titres de transport pour les seniors, comme cela se fait à Toulouse. Pouvez-vous m'en indiquer la raison ?

Arnaud Laffon : Si vous avez 65 ans et plus et que vous résidez en Haute-Garonne vous bénéficiez de la gratuité des transports sur le réseau bus, tram et métro de Tisséo. Pour cela vous devez demander la carte Pastel. Elle vous coûtera 8 € et une contribution annuelle de 10 € vous sera également demandée. Ce titre de transport vous permet d'effectuer, pendant 12 mois consécutifs, un nombre illimité de déplacements dans toute l'agglomération toulousaine. Il y a quelques années la Mairie de Castanet-Tolosan, comme celle de Toulouse, prenait en charge le coût de fabrication de cette carte ainsi que les frais de contribution annuelle. Nous avons dû y mettre fin car il y a eu trop d'abus, c'est-à-dire trop de personnes qui demandaient la gratuité et qui ne venaient jamais retirer leur titre de transport. Au regard du faible engagement financier que cela implique pour chaque personne, j'ai décidé d'arrêter cette prise en charge par la collectivité et ainsi de responsabiliser les habitants.

Personnes vulnérables, protégez-vous des arnaqueurs

J'ai appris que des personnes âgées avaient été victimes d'arnaques sur la commune. Je m'inquiète pour ma mère, car si elle est totalement autonome et qu'elle a « toute sa tête », elle reste une personne vulnérable qui peut être victime de gens mal intentionnés. Quels conseils puis-je lui donner pour la protéger ?

A. L. : Des individus ont déjà usé de la ruse contre des Castanéens âgés ou seuls. Différents stratagèmes sont utilisés dont l'objectif est toujours de soutirer de l'argent. Parmi eux l'arnaque au rétroviseur, un individu vous fait croire que vous avez cassé le rétroviseur de sa voiture et vous demande de l'argent sans faire de constat, en échange vous ne payez pas de franchise à votre assurance. Mais, en cas d'accident ou d'accrochage, vous devez impérativement faire un constat, c'est le seul acte qui vous protège des tentatives d'escroquerie. Au moindre doute appeler la Gendarmerie au 17 ou la Police municipale au numéro vert gratuit 0 800 331 320. Sur le marché soyez également vigilant, ne vous laissez pas distraire par un individu lorsque vous ouvrez votre sac. Des personnes se sont déjà fait voler leur portefeuille sans se rendre compte de la manœuvre. Si vous souhaitez connaître les bons réflexes à adopter dans ces types de situation, vous pouvez vous rapprocher des services de la Police Municipale. Actuellement, nous réfléchissons à la mise en œuvre d'actions de prévention en direction des personnes vulnérables. Pour mémoire, les peines encourues dans ces affaires vont de trois à dix ans de prison selon les méthodes utilisées, la vulnérabilité des victimes, l'importance du préjudice... Le délit d'abus de faiblesse est puni de trois ans de prison et 375 000 € d'amende ; l'escroquerie, de cinq ans et 375 000 € ; le vol « simple » par ruse, de sept ans ; l'usage d'une fausse qualité attachée à une mission de service public, de dix ans...





Présentation du panneau entrée "ville fleurie" par l'équipe du service Cadre de Vie.

LE SAVIEZ-VOUS? Économie d'eau

La Ville généralise peu à peu le goutte-à-goutte aux pieds des massifs. L'arrosage des jardinières et du mobiliers fleuris se fait avec l'eau du canal du Midi.

La Ville remporte le 1^{er} prix au concours Villes et Villages Fleuris !

Le 10 décembre dernier, la Ville a reçu le 1^{er} prix départemental pour le concours Villes et Villages Fleuris dans la catégorie des 10 001 à 600 000 habitants.

Un label exigeant

En 2013 la commune de Castanet-Tolosan décide de se lancer dans la labellisation « Villes et Villages Fleuris ». « *Il nous apparaissait incontournable de participer à ce concours, car ce label est gage de qualité* » explique Sara Iribarren. Lors de sa première inscription en 2013, la Ville avait déjà remporté le Prix d'honneur. « *Notre objectif en 2014 était de remporter le 3^e prix. Finalement la ville est repartie avec le 1^{er} prix! Nous sommes fiers de ce résultat. Il est le fruit du travail mené par le Service Cadre de Vie et souligne l'implication de la commune en matière de développement durable* ». En effet, si ce prix récompense le fleurissement, les critères de sélections ont évolué; le volet environnemental est devenu incontournable: respect de la biodiversité, réduction des dépenses en eau, alternatives aux produits phytosanitaires...

La sélection 2014

108 communes ont participé au concours départemental Villes et Villages Fleuris. Les participants ont été notés par le jury de fin juin à mi-juillet. Ce jury était composé d'un élu local, d'horticulteurs et pépiniéristes, d'enseignants en lycées agricoles, de représentants de la Société Nationale d'Horticulture de France, de responsables de services des espaces verts de

Blagnac et Carbone, de techniciens du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) et du CDT (Comité Départemental du Tourisme) de la Haute-Garonne*.

Objectif 2015 : première fleur

Pour 2015, la Ville se fixe comme ambition d'obtenir sa première fleur! Pour cela, le service Espaces verts propose un nouveau plan de fleurissement. L'accent sera mis, dès le printemps, sur la valorisation des entrées de ville et de l'hyper-centre. À découvrir bientôt: des massifs plus travaillés en entrée de ville, l'installation de nouveaux mobiliers fleuris, appelés des city murs, dans le centre, de nouvelles installations fleuries dans les bassins devant la Mairie. Au programme également, l'élargissement du fleurissement alternatif par l'utilisation de graminées, de vivaces, de bulbes et de plantes peu gourmandes en eau et offrant un fleurissement durable.

Le Label Charte d'entretien des espaces publics fait également partie des objectifs 2015. La collectivité pourra se voir certifier sa démarche en matière d'entretien des espaces publics, notamment pour l'utilisation des produits phytosanitaires. Cette future labellisation fait écho aux obligations légales qui imposent aux collectivités le « zéro phyto » dans les espaces verts (hors stades) en 2016.

Les chiffres

38 % du territoire communal est classé en zone verte non constructible.

58 hectares d'espaces verts.

Zéro phyto dans les parcs depuis 2013.



Promenons-nous



1

Parc des Fontanelles



7 hectares. Plantation de 5 400 bulbes de narcisses aux abords de la coulée verte. Ce type de plantation permet un fleurissement printanier durable sur plusieurs années. Parcours sportif et agrès, aires de jeux 2 à 12 ans.



2

Parc de Rabaudy



15 hectares. Ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite. Salle du lac - salle des fêtes. Aire de jeux 2 à 12 ans. 108 arbres plantés en 2014. Ce parc est relié à celui des Fontanelles par une coulée verte (parcours sportif jusqu'au Canal du midi). Fauchage annuel réalisé par convention avec un agriculteur de la commune qui utilise les déchets de tonte pour ses animaux.

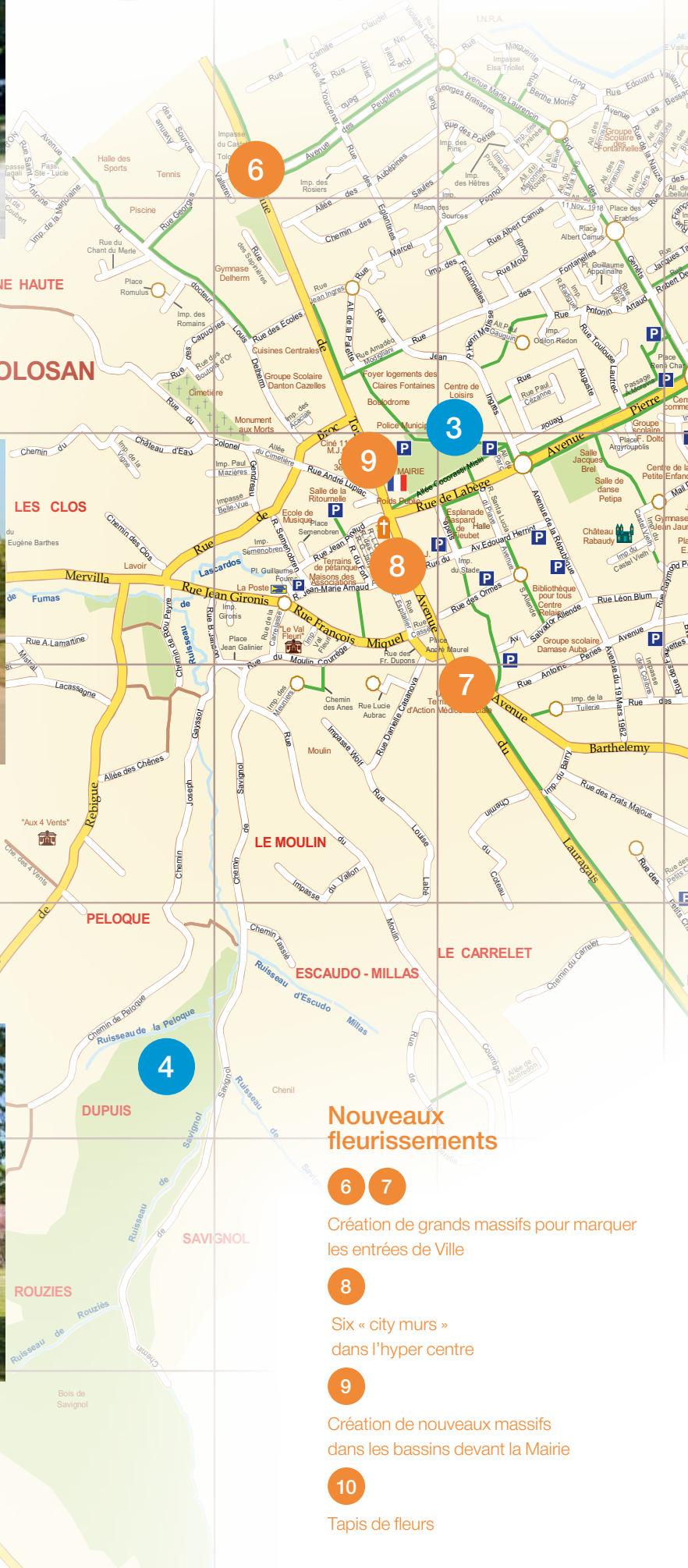


3

Parc de la Mairie



2,5 hectares. Ce parc horticole est régulièrement entretenu et tondu. À chaque édition du Printemps des plantes, l'équipe des Espaces Verts réalise un nouveau massif, cette année ils ont créé un Jardin Zen! Aire de jeux 2 à 7 ans.



Nouveaux fleurissements

6 7

Création de grands massifs pour marquer les entrées de Ville

8

Six « city murs » dans l'hyper centre

9

Création de nouveaux massifs dans les bassins devant la Mairie

10

Tapis de fleurs

dans les parcs !



Maison éclusière et Aqueduc du Perrier. Entretien réalisé par les Voies Navigables de France Inscrit à l'inventaire du Patrimoine mondial de l'Unesco.



Canal du midi

LE SAVIEZ-VOUS ?

La plantation de prairies fleuries permet de développer la biodiversité (papillons, insectes...). Tous les déchets de taille sont recyclés par la commune qui les réutilise en paillage dans les massifs.

La tonte différée ? Cette pratique s'inscrit dans la gestion différenciée des espaces, il s'agit de réaliser un entretien adapté aux lieux et selon les usages qui en sont faits.

Légende

- Parc accessible
- Piste cyclable ou mixte
- Point d'eau
- Chemins de randonnées Sicoval
- Terrains de sports
- Tonte différée
- Tonte régulière
- Zéro pesticide
- Prairies fleuries ou naturelles



Bois de Savignol



95 hectares. Classé au Plan Local d'Urbanisme en zone verte protégée depuis 2008. **Particularité :** La Municipalité mène un politique volontariste de rachat de parcelles dans le bois de Savignol afin de consolider cette zone naturelle. Depuis 10 ans ce sont près de 3 hectares qui ont été achetés (ou en cours de l'être) par la Ville.

ZOOM Installation d'une chaufferie bois

Dans le cadre de sa politique urbaine, la Ville favorise dès que possible la mise en œuvre de projet axé sur le développement durable. Aussi, dans le cadre de ce renouvellement urbain, l'équipe municipale a prévu la création d'une chaufferie bois. Ce système de chauffage économe desservira non seulement les résidences Camus-Souleillade, mais également l'école des Fontanelles. Les riverains se trouvant à proximité du réseau de chauffage urbain pourront aussi demander leur raccordement. Il s'agira d'un service public géré par la communauté d'agglomération du Sicoval, qui proposera une énergie propre à des prix maîtrisés.

Travaux de la nouvelle
Résidence l'Été (Camus)



Du nouveau dans le quartier des Fontanelles

Le quartier des Fontanelles connaît actuellement des transformations, notamment avec l'opération reconstruction-démolition de la résidence l'Été, place Albert Camus et la rénovation de la résidence Souleillade, place Guillaume Apollinaire.

Opération de reconstruction-démolition à Camus

Situé rue Albert Camus, l'ensemble de l'habitat social connaît actuellement un renouveau avec l'opération de reconstruction-démolition de la société HLM Cité jardins. Ce projet lancé en 2009 prend aujourd'hui forme avec la réalisation des premiers bâtiments de la nouvelle

résidence l'Été. Au total ce sont 8 immeubles qui seront construits en remplacement des 5 existants qui vont, en fonction du relogement des résidents, être détruits. Ces logements datant des années 70 ne répondaient plus aux normes actuelles de construction et s'intégraient difficilement dans le paysage résidentiel du quartier. Pour cela, le projet actuel propose la construction d'immeubles plus bas par rapport à l'existant, passant du R + 4 au R + 3/R + 2.

Ces nouveaux logements répondront aux normes en matière d'économie d'énergie et de qualité architecturale. Ils respecteront la typologie suivante avec des T2, T3, T4 et T5, l'ensemble répondant aux besoins actuels des résidents. Une salle de quartier y sera aménagée et deux associations de la commune y auront leur local. Aujourd'hui, c'est un nouveau quartier qui se dessine avec la requalification des espaces publics, l'augmentation du stationnement avec la création de 198 places, la requalification des voiries avec la création de pistes mixtes pour les piétons, les cyclistes et les voitures.

L'acceptabilité citoyenne au cœur du projet

Consciente qu'un renouvellement urbain doit se faire dans la concertation et l'accompagnement des habitants, la Municipalité en lien avec les partenaires du projet a organisé de nombreuses réunions dont deux publiques avec les résidents et habitants du quartier. Ces rencontres ont été l'occasion de prendre en compte les remarques des habitants, comme celles sur le nombre de logements. Ainsi de 147 logements au départ, 102 seront finalement construits à la place des 97 actuels.

À la suite de ces rencontres les habitants du quartier, premiers concernés par le projet de renouvellement urbain, ont été invités à donner leur avis le 5 avril 2012 en répondant à la question : « Êtes-vous favorable au projet de renouvellement urbain du quartier Camus ? ». 64,76 % des votants ont ainsi répondu « oui » au projet.

Rénovation de la résidence Souleillade

Dans le cadre de cette requalification urbaine, la société HLM Nouveau logis Méridional rénove la résidence la Souleillade. Ces travaux concernent particulièrement : la rénovation des façades, le changement de l'isolation et la création d'un espace vert en lieu et place des parkings couverts supportant les panneaux solaires de la résidence.

Avec cette importante rénovation, il s'agit d'apporter du confort aux habitants, notamment un confort thermique. Il s'agit également de réaliser une meilleure intégration de cette résidence dans le paysage urbain du quartier. Ainsi pour l'ouvrir sur son environnement, la sécuriser et rompre l'isolement, une percée a été réalisée à l'angle de la rue des Fontanelles et du Boulevard des Genêts. Ce réaménagement répond parfaitement à l'opération de reconstruction-démolition de la société HLM Cité jardins, qui a lieu de l'autre côté de la rue des Fontanelles. Prochainement, c'est un quartier Camus-Souleillade entièrement rénové qui devrait voir le jour.



Arrivée du haut-débit dans le quartier!

Une partie des habitants du quartier des Fontanelles rencontre peut-être encore des difficultés d'accès à l'Internet haut débit. Les opérateurs ne voulant pas intervenir, considérant que l'opération n'est pas rentable pour eux. Consciente de l'importance de cette problématique pour les habitants, la Municipalité a souhaité y apporter une solution pérenne. Pour cela, la Ville a engagé des travaux d'aménagement numérique afin de résorber les « zones d'ombre ADSL » du quartier. Ces travaux en cours d'achèvement, permettront aux opérateurs qui le souhaitent de fournir des services d'accès Internet haut débit à leurs abonnés.

Pour accompagner cette montée en haut débit, un Point de Raccordement Mutualisé (PRM) a été installé, il accueillera les équipements des opérateurs pour les 1550 lignes concernées. Ce PRM se matérialise par une armoire de grande dimension, appelée Shelter. Ce dernier est raccordé au Nœud de Raccordement Abonnés (NRA) de Ramonville via la fibre optique. Les coûts de génie civil liés à ce projet ont été optimisés grâce à l'utilisation des réseaux d'infrastructure du système de vidéo protection de la Ville. La mise en service est programmé au printemps 2015. Un accès haut débit basé sur la technologie ADSL/VDSL sera ainsi disponible. Les habitants du quartier qui le souhaitent sont invités à se rapprocher de leur opérateur.

Les chiffres

190 000 €
pour la création
du Shelter

Travaux Internet
haut débit :
60 546,58 € TTC
pour les travaux
de génie civil

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les parcs de la Ville sont équipés de bornes WIFI.

Inauguration des locaux
en présence de
Emilienne POUMIROL,
Députée,
de Muriel PRUVOT,
Conseillère générale
du canton de Castanet-
Tolosan, de Claude
DUCERT, Président
du Sicoval, du Maire
Arnaud LAFON, de
Sylvie BORIES,
Conseillère municipale
d'opposition et des
membres du comité du
Secours populaire et de
son Secrétaire général
Christian PROUZET.

ERRATUM Castanet lien n° 95 janvier 2015 p. 8-9, article : « Déménagement et nouvel élan pour le Secours populaire ».

Initié par la Ville, le projet (réhabilitation des locaux du SIVURS pour accueillir le Secours populaire) a été repris par le Sicoval, qui a assuré le suivi des travaux et leur financement 765 000 €HT, le Conseil général de la Haute Garonne a subventionné le projet à hauteur 175 754 €.



Actualités du Conseil municipal

L'intégralité des Conseils municipaux est disponible en mairie
et sur le site internet, www.castanet-tolosan.fr

Prochain Conseil municipal

Le 30 avril à 19 h

Sous réserve de confirmation par voie d'affichage

Séance du 8 janvier 2015

Désignation des conseillers communautaires dans le cadre de la recomposition du Conseil de communauté du SICOVAL

Le 20 juin 2014, le Conseil Constitutionnel a déclaré contraire à la Constitution les accords locaux conclus à l'occasion des élections municipales de 2014 entre les communes membres d'une intercommunalité et celle-ci, portant sur le nombre de conseillers d'agglomération devant siéger au sein de l'assemblée communautaire. En l'espèce, le Maire de Goyrans a démissionné de ses fonctions de Maire, de Conseiller municipal et de Vice-président du Sicoval. Des élections municipales partielles complémentaires ont donc été organisées, entraînant d'une part l'annulation des accords locaux passés entre les communes membres du SICOVAL (qui avait fixés à 76 le nombre de sièges) et d'autre part la recomposition du Conseil de communauté du SICOVAL.

L'arrêté préfectoral en date du 2 décembre 2014 ayant fixé le nombre de sièges à 68, dix communes du Sicoval ont perdu un conseiller alors que Ramonville-Saint-Agne et Castanet-Tolosan ont gagné un siège.

Après avoir procédé au vote, le Conseil municipal a désigné comme dixième conseiller communautaire et comme nouveaux conseillers communautaires supplémentaires de la Ville de Castanet-Tolosan :

Dixième conseiller communautaire :

I. BACLE

Nouveau conseiller communautaire supplémentaire :

P. LEMARIE

Nouveau conseiller communautaire supplémentaire :

MH. CHAUVELON

Adopté à la majorité

Séance du 29 janvier 2015

Demande de subvention pour les travaux d'aménagement et de mise aux normes en accessibilité de la Maison des Solidarités.

La Maison des Solidarités (MdS) située Place de l'ancienne Mairie, abrite le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les permanences juridiques, sociales et emploi, le Point Information Jeunesse (PIJ), ainsi que le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). La mise aux normes de l'accessibilité de la Maison des Solidarités a débuté en 2014 avec la réalisation de portes d'entrée automatiques. Dans cette continuité, afin de rendre le bâtiment conforme avec les normes d'accessibilité, des travaux d'aménagement s'imposent tels que : la mise aux normes des sanitaires ; la réalisation d'un ascenseur ; l'installation d'une rampe d'accès à l'extérieur.

Il convient de réorganiser l'affectation des bureaux, en fonction de l'ascenseur et des dernières normes d'accessibilité pour la circulation (largeur de porte, espaces de retournement). Des travaux de rafraîchissement (peintures, revêtements de sols) seront également réalisés. Le coût total des travaux est estimé à 215 761,44 € HT, soit 258 913,73 € TTC.

Adopté à l'unanimité

Séance du 29 janvier 2015

Débat d'Orientations Budgétaires 2015

Comme chaque année, et conformément à la loi d'Administration Territoriale de la République du 6 février 1992, le Conseil municipal est invité à débattre sur les orientations budgétaires de l'année, dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget Primitif. Ce débat d'orientations budgétaires constitue une étape essentielle de la procédure budgétaire de la collectivité. Il est l'occasion pour les membres du Conseil municipal d'examiner la situation économique et financière de la collectivité, d'être informés sur son évolution à moyen terme, et de discuter des orientations et choix en matière d'actions prioritaires et de politique budgétaire et fiscale pour l'année 2015.

Ce débat ne donne pas lieu à un vote, mais sa teneur doit faire cependant l'objet d'une délibération.



Expression des groupes politiques

GRUPE MAJORITAIRE REUSSIR ENSEMBLE CASTANET

Il faut savoir raison garder

Tout ce qui est excessif est vain, tel pourrait être l'enseignement de l'actualité politique nationale ou locale. Les périodes électorales sont souvent l'occasion d'hystérie collective où l'on vilipende l'adversaire pour mieux cacher ses propres turpitudes. Et après ? Après il y a le temps de gestion du bien commun, celui pour lequel les citoyens placent leur confiance en leurs élus. De déception en revirement, les lendemains déchantent, et petit à petit le lien démocratique se distend laissant souvent amertumes et rancœurs face au renoncement.

À Castanet nous n'échappons pas à la règle, et la stigmatisation de la gestion municipale vise à exalter les passions.

Pour autant il faut raison garder : les faits sont là ; devant les habitants qui ont renouvelé par trois fois en moins de 12 ans leur confiance à notre équipe municipale et à son Maire. Celles et ceux qui nous dénie le droit d'administrer notre cité respectent-ils les règles de la démocratie... on peut parfois légitimement s'interroger...

**La majorité municipale
autour d'Arnaud Lafon**

GRUPE LA GAUCHE RASSEMBLÉE

Totale absence de concertation nuit gravement à la population !

Projets immobiliers sur la Ritournelle, à la place de la station essence, de la poste, réaménagement dans les Ormes... Autant de projets pour lesquels le maire décide seul, selon un processus connu de lui seul et en se gardant la possibilité de changer soudainement d'avis.

Les commissions municipales, les réunions avec les riverains, les associations, ou les réunions publiques, servent, quand elles sont réunies, à présenter un projet déjà bouclé. En aucun cas ce ne sont les lieux de concertation qu'ils devraient être. Reprenons quelques exemples.

Le projet de résidence qui remplacera la station-service et qui a des impacts forts

en matière de circulation et d'accès aux 104 futurs appartements, n'a fait l'objet d'aucune concertation.

Pour les Ormes, après avoir dépensé des dizaines de milliers d'euros dans une étude et organisé une réunion de restitution aux habitants concernés, le maire a finalement abandonné le projet. Pourtant les résidents s'étaient exprimés pour un changement, sur une base il est vrai différente des propositions faites par le cabinet de conseil.

Il y a enfin le projet tant controversé de la Ritournelle, critiqué par les commerçants, les riverains et de nombreux Castanéens, car issu des seules réflexions avec les promoteurs immobiliers.

Il n'est pas acceptable d'engager ainsi notre commune sur des projets impactant notre cadre de vie pour des dizaines d'années sans que les citoyens, les associations et les élus municipaux puissent y être associés.

Puisque le maire a annulé le référendum « Ritournelle » qu'il avait annoncé pour nous court-circuiter, nous organiserons une consultation citoyenne les 6 et 7 juin prochains.

**Le Groupe La Gauche Rassemblée
Marc Tondriaux, Sylvie Bories, Bernard Bagnéris, Cécile Payan, Bérengère Doerler, Patrick Prodhon, Hélène Rouch.**
www.gaucherassembleecastanet.fr

GRUPE TOURNONS OUI !

Gestion déplorable, budget austère...

Martin Luther King disait « Il n'y a pas besoin de faire la guerre pour avoir des ennemis, il suffit de dire ce qu'on pense ». Vous le savez, les ennemis de Castanet, nos ennemis, sont cette équipe (à l'exception de l'un d'entre eux qui a voté avec nous au dernier conseil). Elle a été élue par un électeur sur quatre... Le gaspillage de nos impôts aggrave une situation qui sera catastrophique dans quelques années. Mais le maire vous dira que c'est de la faute de l'état. L'état ne gère pourtant pas le budget de la commune, l'état n'a pas jeté 700 000 euros pour acheter un restaurant, privant du même coup une entreprise de s'installer, pourtant porteuse

d'emplois et de taxes, l'état n'a pas jeté 64 400 pour une étude obsolète, l'état n'a pas dépensé 97 000 euros dans des frais de réceptions et cérémonies en tous genres, l'état n'a pas non plus dépensé 1 million d'euros pour des caméras dont l'aveu même du maire est « qu'elles ne servent pas à arrêter les voleurs » Une société immobilière va s'installer dans les locaux de la mairie, un symbole ! Les subventions associatives (touchant 3 700 castanéens) sont revues à la baisse, aucun équipement public n'est prévu. Mais les projets immobiliers redoublent ! Peu d'entre vous sont au courant des 3 000 logements en cours ou à l'étude, à l'encontre

du Plan Local de l'Habitat élaboré par le Sicoval. Plus de place à la crèche, dans les écoles, dans les gymnases, les dommages collatéraux sont immenses : circulation noire, stationnement sous tension, ramassage des ordures qui va passer à un par semaine... cette équipe aura défiguré Castanet, obtenu le record de la hausse d'impôts, et rentre dans l'histoire, cette triste histoire dont nous serions passés, en devenant équipe la pire depuis l'instauration de la République.

**Le Groupe Tournons oui !
Patrice Tournon
et Bernard Garrafouillet**

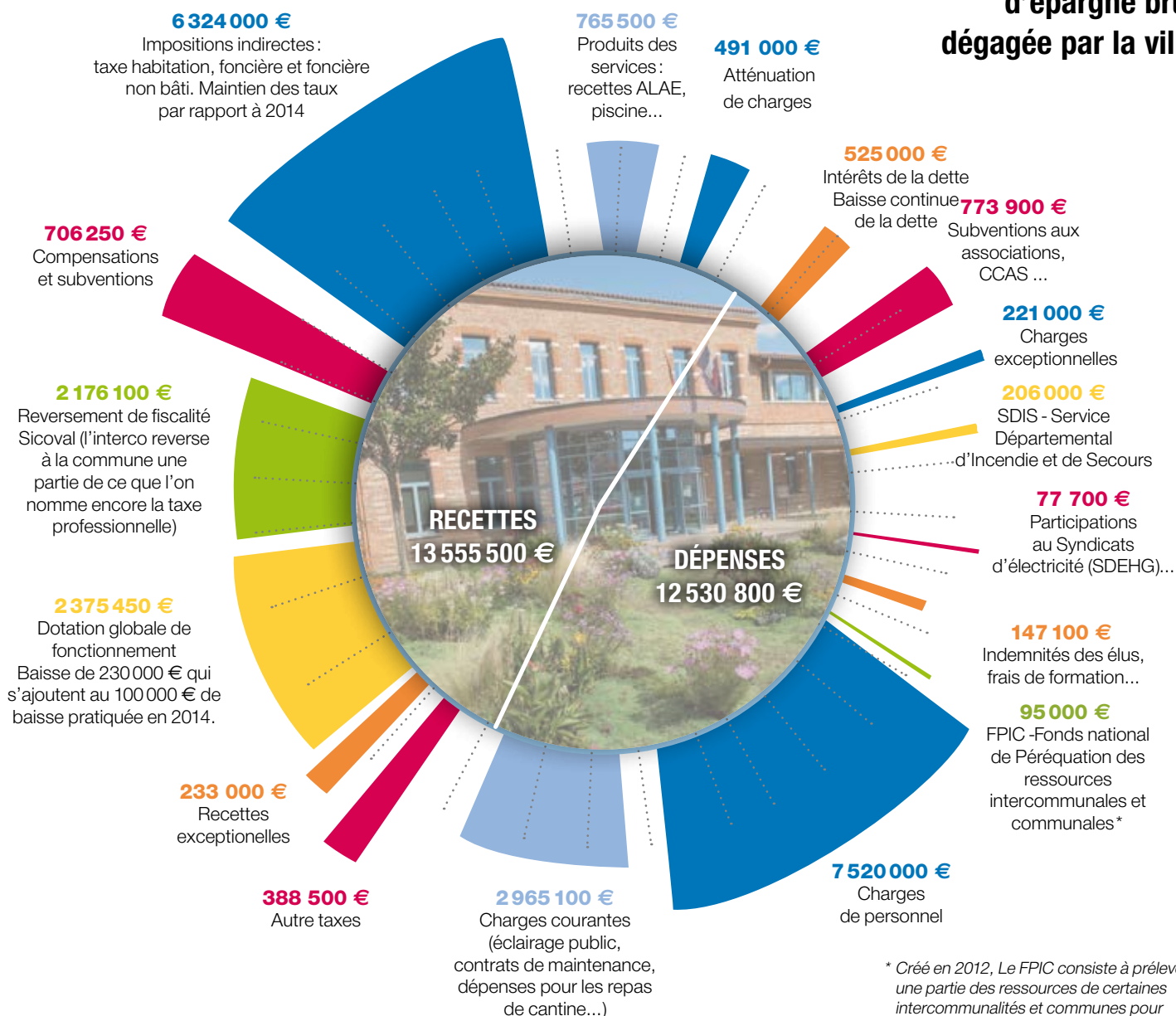
Un budget 2015 maîtrisé

C'est dans un contexte budgétaire contraint avec notamment la baisse de 230 000 € des dotations de l'État, que le 12 mars les membres du Conseil municipal ont voté le budget 2015. Par une gestion saine, la maîtrise des dépenses publiques et sans augmenter les taux d'imposition, la Ville dégagera en 2015 une épargne de plus d'1M d'euros.

Budget de fonctionnement

Il regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

1 024 700 €
d'épargne brut
dégagée par la ville



* Créé en 2012, Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Budget d'investissement

Il retrace les programmes d'investissements en cours ou à venir.

1 578 700 € seront consacrés à l'investissement en 2015. Le programme d'investissement comprend entre autres **271 400 €** pour les travaux de raccordement Internet Haut débit du quartier des Fontanelles, **200 000 €** pour la 1^{re} tranche de l'opération de renouvellement urbain de Camus, le renouvellement de divers matériels (tondeuses, véhicules...) et des travaux de voiries pour **160 350 €**.

Ces investissements sont financés par l'épargne nette de la ville de **184 700 €**, les cessions et amendes de police de **190 000 €**, la FCTVA* et la taxe d'aménagement pour **704 000 €**.

La collectivité prévoit un emprunt d'équilibre de **500 000 €**. Malgré ce recours à l'emprunt la commune continue de se désendetter, puisque **840 000 €** en capital de la dette seront remboursés en 2015.

* Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) est un prélèvement sur les recettes de l'État qui constitue la principale aide de l'État aux collectivités territoriales en matière d'investissement.



Déchets : ce qui va changer

Pour répondre aux défis économiques et environnementaux que posent la collecte et le traitement des déchets, la communauté d'agglomération du Sicoval a décidé d'instaurer une facturation plus responsabilisante pour les usagers et d'optimiser la collecte du verre en installant des récup verre sur tout le territoire.

Coûts de ramassage et de traitement en hausse, loi du « Grenelle de l'environnement » incitant les collectivités à lier une partie du calcul de la redevance à leur production de déchets et à réduire la production de déchets de 7 % en 5 ans, nécessaire préservation des ressources... C'est pour concilier toutes ces contraintes et ces enjeux que les élus du Sicoval ont approuvé l'adoption de mesures modifiant le service de collecte.

Bientôt, la redevance incitative

La redevance incitative (RI) permet de mieux prendre en compte l'utilisation du service par les habitants, ainsi rendus acteurs de leur consommation et de leur production de déchets. Deux tiers de la facture seront basés sur les charges fixes, tandis qu'un tiers sera calculé en fonction de la taille du bac gris et du nombre de fois où il aura été sorti. Pour éviter les nuisances environnementales et les

dépôts sauvages, un minimum de 12 collectes sera facturé. Encourageant le tri et les gestes préventifs (compostage, réemploi...), la RI favorisera la baisse des quantités d'ordures ménagères résiduelles dont les coûts d'incinération sont en constante hausse. Elle sera mise en œuvre après une période préparatoire de facturation « à blanc » : en juillet, votre redevance classique sera accompagnée d'une simulation vous indiquant ce que vous auriez payé en mode incitatif.

Les immeubles aussi

Le Sicoval a engagé un travail avec les gestionnaires et syndics : si les conditions s'y prêtent, la facture pourra être individualisée ; sinon, c'est une tarification au plus près de la consommation des foyers qui sera recherchée. En parallèle, le recalibrage est étudié, afin que le nombre de bacs ne soit pas surévalué et que chaque bac sorti soit plein.

ZOOM Le retour des récup'verre !

Cet été*, la collecte du verre à domicile prendra fin au profit de l'apport volontaire : à Castanet-Tolosan, une trentaine de conteneurs complètera ainsi le réseau existant et permettra d'équiper tout le territoire communal. Les caissettes seront laissées aux usagers, qui pourront s'en servir pour stocker et transporter leur verre. Dans les immeubles, les bacs dédiés seront récupérés par le service de collecte.

Cette évolution permettra d'adapter un service sous-utilisé et onéreux : sollicitée à 13 % seulement de ses capacités, la collecte hebdomadaire à domicile coûte 204 € par tonne ramassée, contre 49 € par tonne rapportée en récup'verre. Elle devrait également permettre d'augmenter les performances de tri : ce sont en effet 39 kg de verre par an et par habitant qui sont rapportés, contre seulement 26 kg collectés à domicile...

** sous réserve que l'implantation des colonnes soit terminée*



14 ça bouge à Castanet

REMISE DES PRIX DES PROJETS ASSOCIATIFS PAR COCA-COLA ENTREPRISE

Le 3 février dernier, pour la 4^e édition, Coca-Cola Entreprise a récompensé les associations qui ont proposé les meilleurs projets du "Prix des projets associatifs": Goma Espérance (ouverture d'une classe supplémentaire pour les jeunes défavorisés de la ville congolaise de Goma et participation au financement d'un minibus pour leur transport); l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (création d'un lieu dédié à la découverte de la pêche et des espèces aquatiques); les Parazit's (lancement d'un Festival de jeunes et d'un studio cinéma); le Billard Club (promotion du billard avec une école et des actions d'initiations); et le Tennis Club de Castanet-Tolosan (découverte du beach tennis). Ce projet, ouvert à toutes les associations de la ville de Castanet-Tolosan, sera reconduit en 2015.



L'Asie s'invite AU PRINTEMPS DES PLANTES

Dimanche 15 mars, la 4^e édition du Printemps des plantes, marché aux plantes rares et de collection a accueilli plus de 5 000 visiteurs, 65 exposants, 2 conférences, 2 expositions et un jardin zen réalisé par le service espaces verts de la Ville - l'occasion pour le public d'en savoir plus sur le mystérieux arbre à mouchoir et autre camellia sinensis, plus généralement connu sous le nom de « thé » ou tout simplement de faire son marché en préparation de l'arrivée du printemps! Remerciements à l'association du Marché castanéen en particulier à Messieurs Ast et François.





Carnaval

Organisé par la Ville en partenariat avec les associations, le Carnaval du 8 mars dernier a été l'occasion pour tous d'assister à un joyeux défilé réunissant le char « féerie glaciale » de la MJC, les géants de Festa d'Oc, les percussions portugaises de Mokotos a rufar... Comme il est de tradition, le roi Carnaval, réalisé par les jeunes de l'espace Malraux- Parenthèse, a été brûlé au terme du défilé dans le parc de la mairie, et la fête s'est terminée par la distribution de 600 goûters offerts par la Ville.



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Lors de ses vœux à la population le 21 janvier dernier, le Maire a remis la Médaille de la Ville à Célestine Taillan qui a fêté son centième anniversaire, au plus ancien footballeur castanéen licencié Antoine Ferraro, à l'inventeur de la voiture volante Michel Aguilar, à Laurence Vanparis, directrice de Coca-Cola Entreprise pour l'implication locale de l'usine, à l'un des plus anciens commerçants castanéens Alain Braud, au champion de France en double de tennis Elohan Blanco, aux demi-finalistes à l'émission « La France a un incroyable talent » Pascale et Deborah Dayan, à la classe de CE1/Cycle 3 de la Calendreta pour sa réussite au concours de nouvelles du Lecteur du Val et à Olivier Moch, lauréat dudit concours.



Le chiffre

8 000 €

de subvention
du Conseil Régional
du Midi-Pyrénées
au titre du dispositif
« résidence-
association »
pour la création
« Hiroshima,
mon amour »

Photo de l'exposition
de Marie Hyvernaud

Danse des signes : quand le corps fait sens

Fin 2014, la Ville accueillait en résidence la compagnie Danse des signes pour la création d'un spectacle joué à Castanet-Tolosan le 31 janvier dernier, au théâtre toulousain du Grand Rond et à l'International Visual Théâtre parisien dirigé par la célèbre Emmanuelle Laborit...

Raconté par Marguerite Duras, « Hiroshima mon Amour » est un poème d'amour et de guerre, un appel à la réconciliation des peuples. Transfiguré par la compagnie Danse des signes, le texte est un lien entre le monde des

entendants et celui des sourds, prenant appui sur la langue des corps pour dire les âmes. À l'intersection entre la danse et le théâtre, les voix off et la parole donnée aux mains, la jeune troupe créée en 2007 par Lucie Lataste produit un spectacle sensible, tout en émotions : « Hiroshima mon Amour », c'est donc Duras, certes, mais dans « une langue à part des mots, que le corps porte en lui depuis toujours », et qui donne au spectacle une expressivité visuelle particulière.

Une œuvre atypique dans le paysage culturel

Les spectacles accessibles aux sourds sont peu nombreux en France. L'initiative de la Toulousaine Lucie Lataste, chorégraphe et metteuse en scène, n'en est donc que plus remarquable. « J'ai rencontré la langue des signes par l'intermédiaire d'une amie sourde. Cette langue et cette culture, totalement visuelles, ont un lien fort avec le théâtre, et faisant du théâtre dansé, j'y ai été très sensible, raconte-t-elle. Ma démarche artistique répond





Séance de répétition à la ferme du Cavalie

à une double volonté : transmettre les œuvres du répertoire classique au public sourd qui n'y a pas accès, et sensibiliser le public entendant à la dimension artistique de la langue des signes. Car cette langue, au même titre que les autres formes telles que la danse ou le chant, est un outil d'expression artistique. »

À la découverte des signes

Dans le sillage de la création puis de la représentation à Castanet de « Hiroshima, mon amour », différentes actions (dont certaines gratuites) seront conduites en direction du public pour développer la connaissance de la langue des signes française (LSF). Ainsi, un film sous-titré et accessible aux sourds sera diffusé au Ciné 113 le jeudi 9 avril à 20h30 ; s'en suivra une discussion avec les artistes de la compagnie Danse des signes. Les samedi 25 et dimanche 26 avril, de 9h à 12h, un atelier de sensibilisation à la LSF sera animé par un comédien sourd de la troupe.* Fin avril, la ferme du Cavalie accueillera la compagnie 26 000 couverts, qui viendra travailler l'adaptation de son spectacle « Attifa de Yambolé » en LSF. Samedi 20 juin à 21h, à l'Église, le spectacle « L'escargot marteau » donnera lieu à un dialogue original entre musique et gestes. Enfin, du 20 mai au 20 juin, les œuvres de Marie Hyvernaud seront visibles à la salle Dauriac : son exposition, les mains ont la parole, présentant le travail de Lucie Lataste, sera l'occasion de revenir en photos sur la création de ses spectacles en LSF.

Une création lauréate...

Pour accompagner la création d'« Hiroshima mon amour », la Ville s'est associée au théâtre du Grand-Rond et a déposé un dossier de demande de subvention auprès du Conseil régional. Le projet a été retenu : il a ainsi permis de proposer à la compagnie une résidence de plusieurs semaines à la ferme du Cavalie et de développer des actions en direction du grand public autour de la LSF. Ce soutien est d'autant plus important que « les artistes sourds disposent de peu d'endroits pour jouer et exprimer leur art » souligne Lucie Lataste. « Le soutien à la création occupe une place

importante dans notre politique culturelle, précise Marie-Laure Chauvin, adjointe au Maire déléguée à la culture. Accompagner la naissance du spectacle Hiroshima était également l'occasion pour la Ville de montrer tout le potentiel créatif de la langue des signes. Notre volonté était également, à travers un ensemble d'actions culturelles, de jeter des ponts entre les différents acteurs de la vie artistique et sociale, et plus particulièrement entre les sourds et les entendants. »

... en résonance avec l'action de la Ville

Ce soutien aux manifestations accessibles aux sourds et malentendants s'inscrit ainsi dans une ambition municipale plus large : la recherche du partage équitable de l'espace public entre tous ses usagers, qu'ils soient ou non touchés par un handicap - visuel, auditif, moteur... La programmation culturelle donne ainsi une dimension spectaculaire au travail mené au quotidien par la commission Accessibilité pour que chaque habitant puisse trouver sa place dans la Ville.

*Renseignements auprès du service culturel de la Ville : 05 62 71 70 40.
www.danse-des-signes.com

Représentation à Castanet le 31 janvier 2015



PORTRAIT KRISTOPHE PANI, DE CASTANET À NEW YORK

Antichambre des expositions internationales, la salle Dauriac accueillait en janvier dernier les œuvres du Toulousain Kristophe Pani. Il a depuis présenté son travail à New York et est programmé à Berlin, au Brésil... C'est avec des photographies autour de l'art du quotidien que cet artiste s'est fait connaître des Castanéens : « Il s'agissait de montrer la beauté de ce qu'on jette ou auquel on ne prête pas attention à travers des gros plans sur des objets de tous les jours, commente-t-il. Je travaille sur la simplicité et la spontanéité : j'ai du petit matériel, je ne retouche pas mes photos... Ma volonté est de montrer qu'avec peu, on peut faire de belles images ». Ce que le public voit, c'est donc ce qu'a saisi l'œil de l'artiste, tel quel. Sublimation du quotidien, son travail laisse également libre cours à l'imagination du spectateur : « Je ne donne pas de titre à mes œuvres car je me suis rendu compte que cela permet aux gens d'avoir leur propre interprétation... et parfois même de voir des choses que moi-même je n'avais pas vues... » En remerciement de l'accueil qui lui a été fait à la salle Dauriac, l'artiste a offert à la Ville une des œuvres exposées.

kristophepani.blogspot.fr

Sylvie Vaquier
joueuse de
billard



Le tapis vert voit la vie en rose !

Parmi toutes les variantes du billard, le « blackball » est certainement la plus populaire : c'est en effet cette version anglaise qui se joue dans les bars et les cafés. Et c'est cette dimension conviviale qui a amené Sylvie Vaquier à rejoindre le Club de Billard de Castanet-Tolosan (BCCT).



Sylvie Vaquier a 56 ans, trois enfants, deux petits-enfants et un dynamisme qui transperce tant dans sa voix enjouée et bienveillante que dans son engagement au sein du BCCT. « *Je suis très sportive, raconte-t-elle. Suite à un accident de travail, j'ai dû arrêter l'athlétisme et le tir à l'arc. Il y a 5 ans, je me suis mise au billard, discipline que pratique mon mari en tant que joueur, entraîneur et arbitre. C'est l'ambiance du club de Castanet qui m'a convaincue de m'y mettre sérieusement. Contrairement au machisme qu'on peut parfois trouver dans le milieu, l'ambiance au club est très conviviale et basée sur le respect de la personne.* »

Le billard, au féminin

En parallèle de son travail d'assistante de direction, Sylvie Vaquier s'entraîne aujourd'hui trois fois par semaine. « *Ce que j'aime dans ce sport, c'est le rapport entre la précision, la réflexion qu'il demande et mon tempérament un peu fougueux!* » Au gré des entraînements, elle se prend au jeu, commence les compétitions... et se voit confier la création d'une équipe féminine qui viendrait en complément de l'équipe mixte déjà en place. Pour cela, elle organise tous les mois et demi des « soirées filles » à l'image du club : conviviales. « *Nous essayons de ne pas être plus d'une dizaine pour que tout le monde puisse s'impliquer, explique Sylvie. Nous simplifions également les règles car il s'agit autant de s'initier au billard que de passer un bon moment!* »

Le club lauréat du prix Coca-Cola

Le BCCT est arrivé à Castanet en 2004. Installé dans un local au-dessus de la MJC, il dispose de billards anglais et français : tous les âges s'y retrouvent pour une pratique de loisirs ou plus compétitive. Présent en division nationale 3, le club affiche en effet des résultats encourageants, confortés par un intérêt grandissant des Castanéens pour le blackball : sa présence à la Fête aux parcs en septembre dernier a immédiatement ramené à l'association une quinzaine d'adhérents. Le BCCT compte aujourd'hui 22 pratiquants, dont deux adolescents de 12 ans, qui participeront à la finale régionale. « *Peu d'enfants jouent au billard, constate Patrick Lemarié, secrétaire du club. C'est pourquoi nous cherchons à développer la connaissance de ce sport auprès des jeunes. Nous proposons ainsi à ceux qui sont accueillis au centre de loisirs pendant les vacances scolaires de découvrir le billard et nous avons un projet d'initiation à destination des collégiens.* »

L'école de billard ouverte en septembre compte également parmi les actions de sensibilisation qui ont valu au club d'être l'un des 5 lauréats récompensés cette année par Coca-Cola pour leurs projets associatifs. Ouvrir la pratique aux personnes handicapées est également un axe de travail du BCCT, un club à suivre...

ZOOM

Horaires de jeux :

lundi et vendredi de 21 h à minuit

Informations sur www.bcct.club

SOYEZ FAN DE VOTRE VILLE !



**Likez la page Facebook
de Castanet-Tolosan**

et retrouvez toutes les actus, photos,
vidéos des événements castanéens !



Castanet-Tolosan • Halle

31 mai

10h > 18h

GRATUIT

FESTI' jeunes

05 62 71 70 40

www.castanet-tolosan.fr

